

Plan Local d'Urbanisme

Commune de MISON

Alpes de Haute-Provence

Modification n°1 du PLU

1. Rapport de présentation
2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables
3. Orientations d'Aménagement et de Programmation
4. Règlement et documents graphiques
5. Annexes
 51. Annexes sanitaires
 52. Emplacements réservés
 53. Servitudes
 54. Risques
 55. Exploitations agricoles
 56. Droit de Prémption Urbain
 57. Autres éléments d'information

PLU initial

Approuvé le : 12 Septembre 2017

Modification simplifiée (MS1) du : 28 Aout 2019

Modification n°1

Approuvée par délibération du conseil municipal du :

Robert GAY, Maire

Robert GAY, Maire

